

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 06/06/2025

AP CONCEPT Société à responsabilité limitée
Au capital de 6000 €
Siège social : 45 avenue de Perpignan – 11130 SIGEAN
SIREN N°480074046 RCS Narbonne

L'an deux mille vingt-cinq,
Le six juin,
À dix-huit heures.

Les associés de la société A P Concept,
SARL au capital de 6000 euros divisés en 120 parts sociales, dont le siège social est à
SIGEAN se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement,
par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur DEVAUX Christophe, gérant.

Sont présents:

- Monsieur DEVAUX Christophe, propriétaire de 60parts sociales, numérotées de 1 à 60 ;
- Mademoiselle RUELLE Odile, propriétaire de 60parts sociales, numérotées de 61 à 120 ;

Soit au total deux associés présents totalisant 120 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2024, ainsi que l'inventaire ;



- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

Les associés donnent acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Le résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 qui s'élève à – 1.743,58 euros est affecté en report à nouveau et les associés décident de distribuer 6.000,00 euros de dividendes.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur DEVAUX Christophe pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.



Handwritten signature of Christophe Devaux, with the initials 'CD' written below it.

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
2050000000 Concess.brevets licences				1 290	- 1 290
2805000000 Amort.conc.brevets licences				-1 290	1 290
Constructions	780	780			
2135000000 Inst.agenc./constructions	780		780	780	
2813500000 Amort.agenc.constructions		780	-780	-780	
Installations tech., matériel & outillage indu	2 842	2 842		106	- 106
2150000000 Materiel et outillages	2 842		2 842	3 850	- 1 008
2815400000 Amort materiel industriel		2 842	-2 842	-3 744	902
Autres immobilisations corporelles	32 642	27 134	5 508	8 508	- 3 000
2182000000 Materiel de transport	32 642		32 642	46 142	- 13 500
2818200000 Amort.materiel de transport		27 134	-27 134	-37 634	10 500
Autres titres immobilisés	30 353		30 353	30 353	
2718000000 Autres titres immobilises	30 353		30 353	30 353	
Autres immobilisations financières	200		200	200	
2755000000 Cautionnements versés	200		200	200	
TOTAL (I)	66 817	30 756	36 061	39 167	- 3 106
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	2 004		2 004	4 666	- 2 662
3100000000 Stock matieres premieres	2 004		2 004	4 666	- 2 662
Clients et comptes rattachés	8 798		8 798	8 762	36
4100000000 Collectifs clients	1 712		1 712	110	1 602
4111000000 Clients ventes de biens services	4 786		4 786	8 652	- 3 866
4181000000 Clients factures a etablr	2 300		2 300		2 300
Fournisseurs débiteurs				191	- 191
4010000000 Fournisseurs				191	- 191
Etat, impôts sur les bénéfices	5 584		5 584		5 584
4440000000 Etat impots s/benefices	5 584		5 584		5 584
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 029		1 029	531	498
4455100000 Etat tva a decaisser	590		590	162	428
4456610000 Tva/biens & services a 20%	20		20	19	1
4457120000 Tva collectee a 5.5%	399		399	318	81
4458600000 Etat tva s/fact.non parvenues	20		20	32	- 12
Autres	9		9		9
4098000000 Fourn rrr a obtenir	9		9		9
Disponibilités	111 721		111 721	131 379	- 19 658
5121100000 Crédit agricole	11 785		11 785	36 511	- 24 726
5121200000 Plan epargne boursiere ca	1 279		1 279	1 585	- 306
5121600000 Dat ca pro c	90 000		90 000	90 000	
5188000000 Intérêts courus à recevoir	4 788		4 788	1 975	2 813
5310000000 Caisse a	3 869		3 869	1 309	2 560
Charges constatées d'avance	631		631	602	29
4860000000 Charges constatees d'avance	631		631	602	29
TOTAL (II)	129 776		129 776	146 130	- 16 354
TOTAL ACTIF (0 à V)	196 593	30 756	165 837	185 297	- 19 460

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	6 000	6 000	
10100000000 Capital	6 000	6 000	
Réserve légale	600	600	
10611000000 Reserve legale proprement dite	600	600	
Report à nouveau	137 607	119 975	17 632
11000000000 Report a nouveau solde créditeur	137 607	119 975	17 632
Résultat de l'exercice	-1 744	31 633	- 33 377
TOTAL (I)	142 464	158 207	- 15 743
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés	1 775	1 756	19
45500100000 Ct/ct tof	1 040	1 001	39
45500200000 Ct/ct odil	735	755	- 20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 920	5 135	- 215
40100000000 Fournisseurs	4 790	4 942	- 152
40810000000 Fourn factures non parvenues.	130	193	- 63
Organismes sociaux	3 516	2 305	1 211
43100000000 Securite sociale	2 175	1 055	1 120
43710000000 Pro btp	812	787	25
43750000000 Cibtp caisse conges payes	430	364	66
43860000000 Org.soc. autres charges a payer	99	99	
Etat, impôts sur les bénéfices		5 582	- 5 582
44400000000 Etat impots s/benefices		5 582	- 5 582
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	231	376	- 145
44571300000 Tva collectee 20%		32	- 32
44571400000 Tva collectee 10%	111	344	- 233
44587000000 Etat tva s/fact.a etabli	120		120
Autres impôts, taxes et assimilés	1	49	- 48
44210000000 Prélèvements à la source (impôt sur le revenu	1	49	- 48
Autres dettes	12 931	11 888	1 043
41000000000 Collectifs clients		2 000	- 2 000
41110000000 Clients ventes de biens services	12 931	8 885	4 046
46860000000 Deb et cred divers charges a payer		1 003	- 1 003
TOTAL (IV)	23 373	27 090	- 3 717
TOTAL PASSIF (I à V)	165 837	185 297	- 19 460



DGFiP N° 2033-A-SD 2024

Page 14

9

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

IMAGÉ Experts-comptables janvier 2024

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

9

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL A. P. CONCEPT		Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Autres immobilisations incorporelles	700	705	2		
Terrains	710	715	3		
Constructions	720	725	4		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	5		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	6		
Matériel de transport	750	755	7		
Autres immobilisations corporelles	760	765	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		
TOTAL		770	775	780	
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter			
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		960	1 744		
Total des déficits restant à reporter		970	1 744		
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			
N° du centre de gestion agréé		388			
Montant de la TVA collectée		374	20 893		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	21 710		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122024

SIREN

4 8 0 0 7 4 0 4 6

Dénomination de l'entreprise

SARL A. P. CONCEPT

Adresse (voie)

45 AVENUE DE PERPIGNAN

Code postal

11130

Ville

SIGEAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	120

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	devaux	Prénom(s)	christophe
Nom marital		% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	60
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie	avenue de perpignan		
Code Postal	11130	Commune	sigean	Pays	

Titre (2)	MME	Nom patronymique	ruelle	Prénom(s)	odile
Nom marital		% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	60
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie	avenue de perpignan		
Code Postal	11130	Commune	sigean	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122024

SIREN

4 8 0 0 7 4 0 4 6

Dénomination de l'entreprise

SARL A. P. CONCEPT

Adresse (voie)

45 AVENUE DE PERPIGNAN

Code postal

11130

Ville

SIGEAN

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

CJ